

PERSONNEL

DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord a été destinataire d'une demande de désaffiliation de la part de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Cette désaffiliation étant soumise à l'approbation des collectivités affiliées, chaque assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur cette question.

Conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à cette demande dès lors que se sont prononcés :

- les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés, représentant au moins trois quarts des fonctionnaires concernés,
- les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Considérant que le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre ne voit pas d'objection à cette demande, il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir accepter cette désaffiliation.

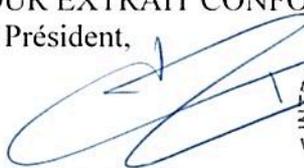
Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Emet un avis favorable à la désaffiliation envisagée,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **06 AVR. 2018**

Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.